

Fiche 4.2.3

Analyse des risques par activité : exemples

Objectif de la fiche

Présenter des exemples – non exhaustifs – de situations fréquemment rencontrées dans les secteurs du non marchand, de leurs dangers et risques, ainsi que des mesures de prévention (primaire, secondaire et tertiaire).

En quoi peut-elle vous être utile ?

A partir de ces exemples, vous pouvez réfléchir aux situations spécifiques de votre asbl et aux tâches que les travailleurs y exécutent (quelle que soit leur fonction), afin d'analyser plus finement les dangers et risques associés à leur situation de travail. Fréquemment, dans le secteur non-marchand, un travailleur accomplit des tâches dévolues à différentes fonctions. Suivant cette logique, vous trouverez ici quelques **exemples** d'analyse des risques d'activités, fréquemment rencontrées dans les associations des secteurs concernés.

- Gestion quotidienne d'une association;
- permanence téléphonique;
- accueil des bénéficiaires, des familles et autres visiteurs;
- travail sur écran;
- consultations individuelles (sociales, psychologiques, de logopédie, de kinésithérapie);
- soins aux patients (infirmiers, médicaux);
- encadrement interne de bénéficiaires (enfants ; personnes handicapées, âgées);
- visites à domicile;
- accompagnement à l'extérieur de bénéficiaires (enfants ou adultes);
- travail de rue (toxicomanes, sans-abri, prostitution, etc.);
- travail en cuisine (approvisionnement, gestion des stocks, création des menus, préparation et réalisation des plats, maintien des locaux en bon état de propreté);
- travail au domicile des bénéficiaires (nettoyage, repassage, préparation des repas, manutention des personnes, etc.);
- interventions de maintenance, bricolage, réglages simples, dépannage;
- entretien des locaux, des sanitaires.

Pour rappel, l'analyse des risques doit être réalisée :

- pour l'association dans son ensemble (bâtiments, espaces, matériaux, processus de travail), par exemple au moyen d'un guide de dépistage participatif des risques (Cf. fiche 4.2.1);
- pour chaque travailleur;
- pour chaque situation de travail (éducateur, assistant social, accueillant, secrétaire, formateur, aide familial, travailleur de rue, etc.).

L'analyse de risques comprend trois volets : l'identification des dangers; la définition et la détermination des risques; l'évaluation de ceux-ci (Cf. fiche 4.2).

Lorsque l'analyse de risques est effectuée, l'étape suivante consiste à planifier les moyens de prévention qui en découlent, dans les plans d'actions global et annuel (Cf. fiche 4.2.2). Ces plans seront à évaluer chaque année, en fonction des mesures prises. Les mesures de prévention viseront à protéger en priorité l'ensemble des travailleurs (et seront dites collectives) mais également chaque individu (mesures de prévention individuelle).

Sources complémentaires

- **Bossoms futés** (association française de médecins du travail) : www.bossoms-fute.fr
- **INRS** (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, France) : www.inrs.fr
- **IRSST** (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, Québec). Paritaire, à but non lucratif : www.irsst.qc.ca
- **Suva pro** (entreprise indépendante de droit public, Suisse). Les partenaires sociaux, employeurs et salariés, de même que la Confédération, sont représentés au sein de son conseil d'administration : www.suva.ch

Tâches	Situations de danger	Risques inscrits	Exemples de mesures de prévention individuelles	
			Exemples de mesures de prévention collectives	
Gestion quotidienne d'une association	- Obligation de résultats - Disponibilité maximum, pas de limitation aux horaires de travail. - Forte attente des travailleurs. - Lourdeur administrative. - Travail dans l'urgence. - Travail en multifâches. - Contacts avec instances extérieures. - Rapports difficiles avec le personnel, la hiérarchie ; gestion des conflits	- Anxiété. - Agressions (verbales ou physiques). - Isolation. - Stress. - Mé lange vie professionnelle et vie privée. - Fatigue. - Troubles du sommeil. - Charge mentale importante.	> Supervision collective.	> Supervision individuelle. > Délegation des tâches.
Permanence téléphonique	- Téléphone. - Bruits. - Impévisus. - Rapports avec les autres groupes. - Travail en multifâches.	- Agressions (verbales). - Stress. - Fatigue musculaire. - Lombardies. - Troubles musculosquelettiques (TMS).	> Isolation de la permanence téléphonique (pour limiter le bruit dans les autres bureaux).	Formation, information des travailleurs, au sujet : - du réglage du siège de bureau ; - de l'aménagement du poste de travail ; - de la nécessité de courtes pauses régulières ; - Mise à disposition du matériel de téléphonie adéquat (ex : casque).
Accueil bénéficiaires, familles et visiteurs	- Bénéficiaires. - Famille et visiteurs. - Impévisus.	- Relations parfois complexes avec les parents. - Charge émotionnelle. - Isolation. - Agressions. - Stress. - Mé lange vie professionnelle et vie privée. - Fatigue.	> Aménagement des lieux de travail. - Attention portée à l'organisation du travail et à la bonne communication entre les travailleurs. - Mise en place de moyens de contact rapides avec les collègues. - Mise en place d'un dispositif de sécurité/d'urgence.	> Formations. > Supervision, coaching individuels. > Information et rappel des procédures en cas d'agression.
Travail sur écran	- Écran, équipements, logiciel, etc. - Posture. - Travail statique.	- Fatigue musculaire. - TMS, lombalgies. - Fatigue visuelle. - Stress.	> Canalisation de la lumière du jour en installant des stores verticaux aux baies vitrées. - Mise à disposition de matériel adapté et des équipements réglables.	Formation, information des travailleurs, au sujet : - du réglage du siège de bureau ; - de l'aménagement du poste de travail ; - de la nécessité de courtes pauses régulières.
Consultations individuelles nüde sociale, psychologie, logopédie, etc.	- Patients. - Travail isolé avec le patient. - Travail en multifâches. - Manutention manuelle.	- TMS, lombalgies. - Maux de dos. - Fatigue. - Anxiété, charge mentale. - Agressions.	> Organisation du travail : - travail en binôme ; - pauses ; - gestion des horaires.	Formations : manutention, accueil, communication non verbale.
Soirs Infirmiers, médicaux	- Soins des patients. - Travail isolé avec le patient. - Travail en multifâches. - Manutention manuelle.	- TMS, lombalgies. - Maux de dos. - Fatigue. - Anxiété, charge mentale. - Agressions. - Risques biologiques : piqûres, contaminations.	> Organisation du travail : - travail en binôme ; - pauses ; - gestion des horaires.	Port des équipements de protection individuelle (EPI) : gants, tablier, etc. Formation à la manutention.
Encadrement intérieur de bénéficiaires (enfants, personnes handicapées, âgées)	- Forte implication personnelle dans les relations avec les enfants, personnes handicapées, personnes âgées. - Relations avec la famille parfois complexes à gérer. - Installation et rangement des locaux, déplacement des meubles, du matériel, dans des temps et des espaces contraints. - Manutention manuelle, postures. - Aide à la mobilité des bénéficiaires dans toutes les activités de la vie quotidienne (destabilisage, habillage, change, aide à la prise des repas, couchage, jeux éducatifs). - Bruit. - Organisation du travail, manque d'information et de formation, cadence de travail, déplacements, horaires décalés.	> Définition collective des règles de vie et des modes de relations aux parents. - Réunions d'équipe autour de thématique. - Choix privilégié du travail en équipe.	> Définition collective des règles de vie et des modes de relations aux parents. - Réunions d'équipe autour de thématique. - Choix privilégié du travail en équipe.	Organisation d'un questionnement exhaustif, information, formation à propos des éléments suivants : - manutention manuelle de charges ; - posture accroupie, en torsion, à genoux, et autres contraintes posturales.

Tâches	Risques associés	Exemples de mesures de prévention individuelles	
		Situations de danger	Exemples de mesures de prévention collectives
Visites à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacements vers le domicile. - Cadre de vie chez le bénéficiaire. - Contacts, relations avec le patient et son entourage. - Transport des médicaments. - Contraintes liées à l'organisation du travail et des déplacements : dispersion, éloignement et changement fréquent de lieu de travail, pression du temps ; annulation des rendez-vous en dernière minute, etc.. - Véhicules défaillants (pièces sous-gonflées, freins usés), insuffisamment équipés (absence d'ABS, de climatisation), inadaptés. - Contraintes de communication : utilisation de téléphone portable pendant la conduite, lecture de documents, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accidents sur le chemin du travail (humain, matériel). - Hygiène des lieux. - Agressions verbales ou physiques. - Charge émotionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation si possible de moyens de déplacements plus sûrs (ex. : train, bus). > Contrôle de la sûreté de l'aménagement et de l'équipement des véhicules utilisés pour les déplacements routiers. > Disposer d'un moyen de communication. > Disposer d'un kit de soins individuel
Accompagnement des bénéficiaires à l'extérieur (enfants ou adultes)	<ul style="list-style-type: none"> - Transport du matériel. - Déplacements. - Activités. - Bénéficiaires. - Public. - Routes. 	<ul style="list-style-type: none"> - TMS, lombalgies. - Chutes de plain-pied, chutes en hauteur. - Accidents sur le parcours. - Fatigue. - Anxiété, charge mentale. - Fugue d'un bénéficiaire. - Hygiène des lieux. - Agressions verbales ou physiques. - Charge émotionnelle. - Stress. 	<ul style="list-style-type: none"> > Organisation des rendez-vous de manière à limiter les déplacements. > Mise en place de mesures pour éviter l'usage du téléphone pendant la conduite.
Travail de nuit (prévention délinquance, toxicomanie, sans-abrisme, prostitution, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires. - Public. - Déplacements. - Contact avec le matériel usagé. - Variations des températures. - Travail de nuit ou dans des endroits sombres. - Gestion de situations dramatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Agressions verbales ou physiques. - Contaminations biologiques. - Piqûres (aiguilles usagées, etc.). - Coupsures. - Accidents routiers, chutes. - Fatigue, anxiété, stress. 	<ul style="list-style-type: none"> > Travail en binôme.
Travail en cuisine (approvisionnement, gestion des stocks, création des menus, préparation et réalisation des plats, maintien des locaux en état de propreté)	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de divers instruments et équipements de cuisine. - Utilisation au bruit (machines et ustensiles). - Surveillance visuelle permanente. - Circulation dans des espaces exiguës. - Denrées alimentaires. - Produits et matériel d'entretien. - Travail en multifamilles. - Travail sous pression. - Gestion des imprévus. - Manipulation des charges (casseroles et autres outils). - Travail debout. - Postures contraintes. - Gestes répétitifs des membres. - Contraintes thermiques : chaleur et humidité dans la cuisine, froid dans les réserves, courants d'air. 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques électriques liés à l'utilisation des machines en atmosphère humide. - Chutes de plain-pied en cas d'obstacle imprévu sur les trajets. - Chutes de hauteur en cas d'installation sur plusieurs niveaux - Piètes, contusions, entorses, fractures - Brûlures sévères ou humides (four, aliments, plats, huile de cuisson ou de friture, eau bouillante, etc.) - Coupiques (couverts, bâts de vaisselle) - Projections oculaires - Risques biologiques - Fatigue - TMS, lombalgies 	<ul style="list-style-type: none"> > Entretien régulier des équipements de cuisine > Sensibilisation aux consignes de stockage (pièces lourdes et volumineuses dans les étagères du bas) > Utilisation d'équipements de protection individuelle > Adoption des bons gestes et bonnes postures, adaptation de la hauteur des postes de travail (tables de cuisines, etc.) > Respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (HACCP)

Tâches	Situations de danger	Exemples de mesures de prévention individuelles	
		Risques assurés	Situations de prévention collectives
Travail au domicile des bénéficiaires (nettoyage, lessive, préparation des repas, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement physique de travail. - Insulérité. - Présence d'animaux domestiques. - Utilisation des produits de nettoyage. - Manutention. - Équipements de travail défectueux. - Déchets. - Contacts avec les bénéficiaires. - Fumeurs. - Relations avec le bénéficiaire et sa famille. - Déplacements répétés, d'un bénéficiaire à l'autre. - Manque de sécurité dans certains quartiers. - Considérations des bénéficiaires marquées socialement. - Peu de reconnaissance sociale. - Utilisation d'équipements et de matériel de travail (cuisinière, lessiveuse, fer à repasser, mixeur, couveuse, etc.). - Déplacements fréquents pour les courses. 	<ul style="list-style-type: none"> > Formation à la manutention. > Sensibilisation aux dangers des produits de nettoyage. > Utilisation d'EP (gants, chaussures de sécurité, etc.). > Signalement des anomalies (équipements, matériels défectueux). 	<ul style="list-style-type: none"> > Communication facile avec la hiérarchie en cas d'urgence. > Mise à disposition de moyens de communication efficaces (ex : GSM). > Programmation des interventions en tenant compte des distances à parcourir.
Interventions de maintenance, réglages simples, dépannage, ainsi qu'ateliers de bricolage, artisanat, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Réparations diverses : - menuiserie ; - peinture ; - électricité ; - mécanique. - Animation d'ateliers créatifs : travail du bois ou autres matériaux, moulages, couture, peinture, sculpture, etc. - Exposition au bruit, à la poussière, aux produits chimiques. - Manutention manuelle de charges. - Travail en hôtelier. - Utilisation d'échelles et engins de levage (et d'autres équipements). - Déplacements (en interne et à l'extérieur). - Stockage de produits et de matériaux divers. 	<ul style="list-style-type: none"> Risques électriques. - Inhalations, brûlures, chimiques ou thermiques, intoxications. - Maux de dos, lumbagos. - Chutes de plain-pied, de hauteur. - Accidents routiers. - Blessures par outils. - Blessures par projection de liquide, de solide, ou de gaz sous pression. - Risques d'explosion, incendie, accident au contact des machines en mouvement. - Risques biologiques (ex : tétanos). - Glissade sur sol souillé. - IWS et lombalgies. - Risques de collision. 	<ul style="list-style-type: none"> > Programmation des interventions. > Contrôle régulier des équipements de travail.
Entretien des locaux, des sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Lieu de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Chutes de plain-pied, dans les escaliers. - Glissades, trébuchements. - Coincements. 	<ul style="list-style-type: none"> > Rangement des espaces de travail. > Mise à disposition de l'équipement nécessaire au nettoyage (spirateur, seau, torchon, etc.) à chaque étage. > Signalisation des zones humides ou moyen d'un pommeau d'assètement.
	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements de travail : chariot de nettoyage, escabeau, machines (spirateurs, etc.). - Manutention manuelle : - machines ; - déplacements d'armoires, chaises, poubelles, etc. - Déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coupsures. - IWS (ex : canal carpien). - Lombalgies. - Chutes de hauteur. - Coupsures. - Risques biologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> > Mise à disposition de matériel adapté et entretenu.
	<ul style="list-style-type: none"> - Produits d'entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> Néglige de produits et intoxications. Risques pour la santé : inhalation, ingestion du produit, contact avec la peau, sur une plante. Risques d'incendie et d'explosion. 	<ul style="list-style-type: none"> > Installation de la zone de stockage des produits dans un endroit déré. > Séparation des produits inflammables et des combustibles. > Conservation des produits dans leur emballage d'origine.
	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du travail : - travail isolé ; - manque d'information et de formation ; - déplacements, - Piles, rallonges, câbles défectueux, contacts avec zones humides. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accidents, malaises, agressions. - Risques routiers. - Stress. - Électricité : risques d'électrisation et d'électrocution. 	<ul style="list-style-type: none"> > Communication possible avec le responsable dès qu'ils observent une défectuosité.